

MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE, DE
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

**REQUETE AUPRES DE LA BANQUE ISLAMIQUE
POUR LE DEVELOPPEMENT POUR LE
FINANCEMENT**

**Des chaînons manquants du Réseau National de
Transmission Dorsale en Fibre Optique**

I - CONTEXTE

1) Contexte général

Le secteur des télécommunications au Mali a connu un développement spectaculaire depuis l'arrivée en 2009 de Maroc Telecom comme partenaire stratégique de SOTELMA/MALITEL et la relance de ses activités commerciales en avril 2010, et ce malgré les événements survenus dans le pays.

- Le taux de pénétration apparent pour la voix est de 90% fin 2012, à comparer à 31% fin 2009 (le nombre d'abonnés fixes s'élève à moins de 1% du parc total). La couverture des réseaux mobiles s'est considérablement accrue (14 141 localités couvertes fin 2012 soit environ 60% du territoire, à comparer à 8000 fin 2009). Des infrastructures ont été détruites dans le Nord du pays, mais les opérateurs ont progressivement engagé les travaux de reconstruction. Au cours de cette période 2009-2012, les tarifs de la téléphonie mobile ont baissé de 130 FCFA TTC/min à 108 FCFA TTC/min pour les appels intra-réseaux (« on net ») et de 150 FCFA TTC/min à 108 FCFA TTC/min pour les appels inter-réseaux (« off net »). Ces tarifs restent néanmoins supérieurs à la moyenne de l'UEMOA qui est de 85 FCFA TTC/min pour l'on net et de 98 FCFA TTC/min pour l'off net. Les destinations vers l'international n'ont pas diminué au cours de la période (150 FCFA TTC/min pour les destinations Afrique soit légèrement en dessous de la moyenne UEMOA de 153 FCFA TTC/min ; de 198 FCFA TTC/min pour les destinations Reste du monde soit supérieurs à la moyenne UEMOA de 170 FCFA TTC/min). Les événements qu'a connus le pays ont fortement stimulé les communications au cours de l'année 2012, entraînant une croissance des revenus du secteur à 342 Milliards de FCFA (à comparer à 263 fin 2011 et 238 fin 2009).
- Le taux de pénétration pour l'Internet haut débit est de 8% fin 2012, à comparer à moins de 1% fin 2009 (le nombre d'abonnés fixes s'élève à moins de 5% du parc total), grâce au développement du haut débit mobile (GPRS, EDGE et 3G). Les fournisseurs d'accès à Internet indépendants restent dans une situation concurrentielle très difficile.
- Revenu total de l'activité des opérateurs : 332 milliards de F CFA ;
- Investissement global des opérateurs : 90 milliards de F CFA

Dans son Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) 2012-2017, le Gouvernement de la République du Mali a fixé comme vision sectorielle à long terme d'accélérer le processus de développement par une utilisation accrue des Technologies de l'Information et de la Communication.

2) Acteurs du secteur des télécommunications

Le secteur des télécommunications est principalement organisé autour d'Instances de définition, d'orientation de la politique et de régulation d'une part et d'Opérateurs d'autre part.

Il est placé sous la tutelle du Ministre de l'Economie Numérique de l'Information et de la Communication qui est aussi responsable de la politique du Gouvernement en matière d'Information (presse écrite, radiodiffusion et télévision publiques) et des Technologies de l'Information et de la Communication.

Outre le Ministère qui est l'organe de définition, d'orientation de la politique, le secteur est régulé par l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (AMRTP) qui a pour mission d'assurer l'application de la réglementation et de veiller au respect des conditions générales d'exploitation des activités de télécommunications au Mali.

Opérateurs : Depuis le 01 août 2002, deux opérateurs se partagent l'exploitation des services de télécommunications au Mali : la Société des Télécommunications du Mali (SOTELMA) et la société Ikatel-SA (Orange Mali depuis novembre 2006).

A partir du 12 février 2013, **une 3^{ème} licence d'établissement et d'exploitation de réseaux et services de télécommunications a été attribué à ALPHA TELECOMMUNICATION MALI-SA (ATEL-SA), une société de droit malien.**

II - DESCRIPTION DU PROJET DES CHAINONS MANQUANTS DU RESEAU NATIONAL DE FIBRE OPTIQUE

Suite au Sommet de Kigali de 2007, le Ministère a engagé une démarche proactive de discussion avec les opérateurs et les bailleurs de fonds pour tenter de réaliser le premier objectif de la politique continentale pour le secteur des TIC : l'interconnexion de toutes les capitales africaines et principales villes et le renforcement de la connectivité avec le reste du monde en 2012 c'est-à-dire pour le Mali la réalisation d'un réseau en fibre optique national allant vers les 7 frontières du Mali (*backbone national*).

Même si le délai n'a pu être observé à cause des événements de mars 2012, le backbone national malien est en bonne voie de réalisation à travers une combinaison de tronçons de réseau financés soit par des investissements privés, soit par des investissements publics. Il totalise aujourd'hui plus de 5 000 km de fibre optique avec des interconnexions avec 4 pays frontiers (Sénégal, Mauritanie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire), et trois projets en cours dans l'Est et au centre du pays, financé par le Gouvernement sur financement de la république Populaire de Chine, de la République de Corée et de la Banque mondiale. Ces projets concernent les tronçons ci-après :

- Le projet « Modernisation du Réseau Optique et d'Information du Mali » en cours de réalisation par la société Huawei sur financement du Gouvernement de la République populaire Chine et qui concerne la construction de réseaux de fibre optique à Bamako d'une part et d'autre part entre Bamako – Sikasso – Ségou, et Sikasso - Zégoua (915 Km) avec des applications civiles et sécuritaires.
- Le Projet « E-Gouvernement et E-Poste » financé par le Gouvernement coréen, et qui concerne la construction d'un réseau de fibre optique dont 68 km dans Bamako et 650 km connectant Bamako à Koulikoro, Bamako-Ségou – Mopti en passant par le Delta Intérieur du Fleuve Niger et connecter 106 agences gouvernementales dans ces régions et 84 bureaux de postes en réseau.
- Le projet « Programme pour une Infrastructure Régionale de Communications en Afrique de l'Ouest (WARCIP) » qui permettra la réalisation des tronçons fibres optiques manquants Gao-Mopti (500 Km) et Bamako-Kouremalé (frontière Guinée) (130 km) ainsi qu'un bâtiment technique sur Bamako de type « carrier hotel » assurant également le rôle de point d'échange Internet et offrant des salles blanches pour permettre aux acteurs du secteur d'y installer leurs serveurs d'application et de contenus.

Dans le cadre d'une stratégie régionale pour le Sahel en cours de discussion, la Banque mondiale envisage de financer 550 km environ de fibre optique frontière du Niger (Labezzanga) – Gao – Kidal.

Le Gouvernement de la République du Mali sollicite, par la présente, le soutien de la Banque Islamique pour le Développement le financement des chaînons manquants du réseau de connectivité globale et de sécurisation du Mali. Il s'agit du financement :

- des tronçons Gao - Tombouctou (450 Km) et Kidal-frontière d'Algérie (Tin Zaouatene)(300 Km) pour un montant estimé à 10 milliards de F CFA soit 20 millions US\$.
- De la construction en fibre optique d'une quinzaine de bretelles pour la connexion au backbone national de certaines localités importantes. La longueur totale estimée est de 1200 km pour un montant de près de 16,2 milliards de F CFA soit environ 32,4 millions US\$.
- La construction d'un réseau MAN (Métropolitain Area Network) dans les capitales régionales et autres villes à forte croissance. Hors Bamako, une quarantaine de villes est concernée par ce projet. La longueur estimée de fibre est d'environ 500 km pour un montant de 6,75 milliards de F CFA soit 13,5 millions US\$.

Le Gouvernement sollicite également, dans le cadre de ce projet de connectivité nationale, une assistance dans le cadre de la formation des ingénieurs de haut niveau dans le domaine spécialisé de la technologie de l'information et la communication et des télécommunications indispensable pour soutenir les différents investissements du secteur.

Pour permettre de démarrer les activités de préparation du projet dans les meilleurs délais, le Gouvernement sollicite également une avance de préparation de projet pour une somme de **cinq (05) million de dollars US** L'avance de préparation de projet aura pour composante principale : (i) l'étude de faisabilité des projets de réseau fibre optique indiqués; (ii) l'assistance pour la définition des besoins en formation dans le domaine précité.

Montant global sollicité : 70,9 millions US\$ soit 35,45 milliards de F CFA.

Bamako le 10 juin 2014